

Saguenay, 1er avril 2021

Commission scolaire de la Jonquière

Madame France Boivin

Travailleuse sociale

3644 rue Saint-Jules,

Jonquière(Québec), G7X 2K9

Madame Boivin,

La Fondation pour l'enfance et la jeunesse souhaite vous soumette un projet de partenariat pour les jeunes du Centre de protection de l'enfance et la jeunesse du CIUSSS Saguenay-Lac-St-Jean.

Certains de nos jeunes ont bénéficié ces dernières années de bourses des Cégep de Jonquière et Chicoutimi. Depuis 2017, nous avons un nouveau partenariat avec la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour les études professionnelles. Nous aimerions élargir les possibilités pour ceux qui souhaitent faire des études dans vos établissements. C’est pourquoi nous aimerions savoir si votre établissement est ouvert à l’idée de monter un tel projet avec nous.

Le but d’une bourse est d’encourager les jeunes ayant fréquenté le Centre de protection de l'enfance et la jeunesse à poursuivre des études, réaliser leurs rêves, les récompenser pour leurs efforts et leur offrir un avenir avec de belles perspectives.

Voici quelques exemples de critères et modalités qui pourraient encadrer ce projet.

Un comité de sélection serait formé des personnes suivantes et aurait pour mandat d’évaluer les candidatures et de soumettre un récipiendaire à votre établissement.

* Un représentant de la Fondation pour l’Enfance et la Jeunesse;
* Un représentant de votre établissement scolaire;
* Un représentant du Centre de protection de l'enfance et la jeunesse.

**Critères d’admissibilité :**

* Remplir tous les champs du formulaire de mise en candidature et l’acheminer avant la date limite au siège social de la Fondation pour l’enfance et la Jeunesse;
* Avoir bénéficié des services offerts par le Centre de protection de l'enfance et la jeunesse;
* Être accepté par l’établissement scolaire, selon les critères de l’institution et du programme d’études;
* Être inscrit à temps complet et avoir confirmé sa présence.

**Critères de sélection :**

* Cheminement personnel du jeune (à travers son passage par les services du Centre de protection de l'enfance et la jeunesse) ;
* Contribution du jeune dans la communauté (implication sportive, culturelle ou communautaire);
* Cheminement scolaire du jeune.

Ce projet nous tient beaucoup à cœur et nous aimerions en discuter avec vous. Nous croyons que nous pouvons appuyer nos jeunes afin de leur assurer un meilleur avenir en les soutenant dans leurs efforts.

Dans l’attente d’une réponse de votre part, veuillez recevoir, Madame Girard, nos meilleures salutations.



Karine Brassard,

Directrice générale